



**COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 6 NOVEMBRE 2017**

Participaient à cette Assemblée Générale :

Pour les personnes morales :

Archives du Rhône	Romain BENOIT	Référent archivage
CAF du Rhône	Bruno GOURRY	Responsable du Centre Régional d'archives historiques de la sécurité sociale à Vénissieux
CPAM du Rhône	Anne-Marie VALLUCCI	Secrétaire Générale du CORAH et Directrice Adjointe
CPAM de Savoie	Daniel JACQUIER	Président
CPAM de Haute-Savoie	André BERLIOZ	Administrateur
CARSAT Rhône-Alpes	Corinne GARREAU Robert LAUGIER	Trésorière du CORAH et Agent Comptable
MNC	Laurent DEBORDE	Auditeur
MSA Ain-Rhône	Gérard BORNAGHI	Vice-Président
MSA AROMSA	Edmond DECOUX	Administrateur
Université de LYON 2	Christophe CAPUANO	Maître de Conférences
URSSAF	Pascal LLARI	Chargé de missions communication et partenariat

Pour les personnes physiques :

- Marie-Christine ALAMO-BOCCOZ
- Jacques FREALLE
- Lucien JULLIAN

- Elisabeth NALLET
- Jean RIONDET
- Michel VERMOREL

Avaient répondu à notre *invitation* :

Le comité d'histoire de la Sécurité Sociale : Rolande RUELLAN, Présidente
et Marie-France LAROQUE, Secrétaire Générale

Le comité d'histoire de Bourgogne Franche-Comté : Edouard ARREDI, Président

Les membres du comité d'histoire de la région Auvergne :

- la CARSAT : Jean-Pierre MAZEL, Président
- la MSA : Philippe PANET, Président
- Dominique PIERRON

Etaient excusés :

Pour *les personnes morales* :

Archives de l'Ain : Mme BEAUME ayant donné procuration
Archives de l'Ardèche
Archives de la Drôme
Archives de l'Isère
Archives de la Loire
Archives de Savoie
Archives de Haute-Savoie

CAF de l'Ain
CAF de l'Ardèche
CAF de la Drôme
CAF de l'Isère
CAF de la Loire
CAF de la Savoie
CAF de la Haute-Savoie

CARSAT Rhône-Alpes : Richard LOYNET, Président

CPAM de l'Ain
CPAM de l'Ardèche
CPAM de la Drôme
CPAM de l'Isère
CPAM de la Loire

Direction Régionale du Service Médical

EN3S : Christophe BEAUDOIN

MUTUALITE Française

RSI du Rhône

Université LYON 2 : Stéphane FRIOUX

Pour *les personnes physiques* :

- Hélène AUBERT ayant donné procuration
- Malika BENARAB ATTOU
- Gérard DESSERTINE
- Alain EUZEBY
- René FAUGIERES
- Cécile MARTIN
- Yves NITHARD

Les organismes auvergnats invités et empêchés, pour la Direction et la Présidence le plus souvent :

- CAF de l'Allier
- CAF du Cantal
- CAF de Haute-Loire
- CAF du Puy de Dôme
- CPAM de l'Allier
- CPAM du Cantal
- CPAM de Haute-Loire
- CPAM du Puy de Dôme
- DRSM d'Auvergne
- Mutualité Agricole de l'Allier : Lucien BELLOT DG honoraire
- RSI d'Auvergne
- URSSAF d'Auvergne

ainsi que Gérard MORAND, Président du comité auvergnat, empêché.

Les participants sont accueillis et remerciés pour leur présence, après un trajet parfois long pour rejoindre cette assemblée générale. Un tour de table permet à chacun de se présenter et montre la diversité des horizons : le Comité d'Histoire, fidèle soutien, les comités régionaux voisins du nord et de l'est, avec lesquels s'installe ou peut s'établir une véritable coopération, ainsi que les représentants de toutes les composantes du comité Rhône-Alpes que sont les archives, l'université et les organismes des divers régimes.

Madame NALLET exprime sa reconnaissance aux personnes invitées pour l'intérêt et l'enrichissement qu'elles apportent aux travaux du comité rhônalpin.

Ce comité, sur précisions de Jean RIONDET et Lucien JULLIAN, a été suscité par Pierre LAROQUE à l'occasion du 50^e anniversaire de la sécurité sociale. Ce dernier était intervenu à la même époque lors d'une rencontre des sociétés savantes.

Elisabeth NALLET souligne le nombre important de messages d'excuses venus d'Auvergne.

L'ordre du jour de cette assemblée générale reste tout à fait classique mais la conférence de Christophe CAPUANO prévue à l'issue de ces travaux est inédite : l'efficacité des organismes de sécurité sociale est une préoccupation quotidienne, très rarement mise en perspective par l'historien.

L'assemblée générale permet de faire le point des activités et des moyens de l'association après une année de fonctionnement.

1. Le rapport moral

Le comité a poursuivi ses activités en 2017 dans la ligne antérieurement tracée.

Anne-Marie VALLUCCI donne un aperçu d'ensemble de l'activité du comité, très proche de celle de l'an dernier au plan quantitatif :

REUNIONS DU COMITE DU 1-12-2016 AU 31-10-2017			
INSTANCES	REUNIONS	PARTICIPATIONS	ACTEURS
Conseil d'Administration	10	60	10
Groupe 2 A : Correspondants Archives	1	15	15
Groupe 3 : Jeunes générations	4	26	8
TOTAL	15	101	33
Représentations	6		
Interventions	4		

1.1. *L'activité du Conseil d'Administration* reste très stable. La première réunion des correspondants archives ajoute des participants au groupe 2A, de même que les travaux avec les enseignants (groupe 3). Les travaux sur les archives de demain (2B) ont été moins denses en 2017. Les représentations ont évolué vers des interventions.

Le Conseil d'Administration est la cheville ouvrière du comité. Il réunit en général 5 à 8 personnes, tous les mois.

Il évoque systématiquement les travaux des groupes, les affaires courantes et une revue d'actualité. Voici les points saillants de l'exercice écoulé depuis décembre dernier.

- a) Visibilité : le comité s'est doté d'un logo, d'une charte graphique, d'une plaquette et d'un site internet. Il a également des affiches pour faire connaître l'offre de bourses étudiantes.
- b) L'ouverture : journée commune avec Bourgogne Franche Comté. Réflexions sur le film La Sociale. Présentation des évolutions organisationnelles de l'Assurance Maladie.
- c) Le suivi des affaires courantes : peu de nouveautés (ouverture d'un livret A) et suivi des travaux des groupes

Les perspectives sont d'une part l'enrichissement du site, utile aux responsables d'archives et aux enseignants notamment, et d'autre part, une coopération avec l'Auvergne si les conditions sont réunies.

Les représentations sont similaires à celles de l'année antérieure :

- Réunion des présidents de comités au Comité d'histoire le 6 janvier
- AG du comité de Bourgogne Franche-Comté le 10 mai
- Rencontres sécurité sociale et université (RESUP) le 1^o juin
- Visite au ministère pour les archives de demain le 23 juin
- Préparation du Village Sécu à l'EN3S les 10 juillet et 7 septembre

Les interventions se sont développées et vont probablement croître :

- La Sociale (participation au débat après le film le 14 décembre) Cette participation a conduit le comité à exprimer une position propre sur le film, disponible sur le site.
- Présentation générale de la sécurité sociale en 1^o ST2S (le 5 avril)
- Participation à une conférence des directeurs de CPAM (le 6 avril)
- Participation à une présentation en Master de droit à Lyon 2-3 (le 25 septembre)

1.2. *Les groupes de travail* ont poursuivi leurs activités.

Groupe 1. Les travaux universitaires : Deux bourses ont pu être attribuées cette année, grâce aux enseignants membres du comité rhonalpin, Christophe CAPUANO et Stéphane FRIOUX, que nous remercions vivement. Les sujets concernent l'âge d'or de la démocratie sociale dans le Rhône (de 1945 à la fin des années 1960) et le rôle des professionnels de la santé dans le soin et la prévention de la toxicomanie à Lyon de 1970 à 1995. Un étudiant de l'ENS de Lyon travaille sur les mémoires concurrentes de Pierre LAROQUE et Ambroise CROIZAT depuis 1945.

Au-delà de ces travaux précieux, et de la porte ouverte récemment en droit, il est difficile de pénétrer le monde universitaire dans les autres disciplines et les autres villes universitaires.

Groupe 2A. Les correspondants archives : le groupe est lancé depuis le 12 octobre dernier. Il correspond à de vraies attentes, précise Bruno GOURRY, responsable du centre régional : les anciens veulent partager leurs problématiques et les nouveaux connaître et appliquer la réglementation. Une dizaine d'organismes, sur 22, ont répondu à l'invitation Un certain nombre n'a pas de correspondant archives, ce qui inquiète fort le comité. Le site du comité offre un cadre à cette fonction. L'appui de Bruno, très précieux par sa connaissance et son expérience approfondies, est décisif.

Groupe 2B. Les archives de demain : la question est complexe tant au plan technique qu'à celui des acteurs, multiples. La suite des travaux se fait au plan national, avec le ministère et les caisses nationales.

Groupe 3. Enseigner la sécurité sociale ensemble implique plusieurs dimensions :

- Les échanges sur l'enseignement lui-même (la matière et son approche). Un groupe de travail pionnier défriche ce terrain nouveau à la satisfaction de tous. Des documents sont proposés sur le site du comité
- Le « Village sécu », organisé par l'EN3S, auquel le comité participe pour l'accueil du grand public
- Le concours « les jeunes et la sécu », également organisé par l'EN3S, auquel le comité participe en tant que personne ressource pour les enseignants.

En perspective, un quatrième groupe va se réunir en décembre pour le recueil d'information sur les regroupements et fusions d'organismes dans la région. Il élaborera sa méthodologie puis commencera le recueil.

Elisabeth NALLET remercie Anne-Marie pour sa présentation et tous les participants à ces groupes de travail pour leur implication qui leur a permis d'avancer de manière significative. Elle souligne le besoin d'étoffer les rangs du comité et de recruter de nouveaux membres.

Elle met au vote ce rapport moral, qui est adopté à l'unanimité, ce dont elle se félicite, puis interroge la Trésorière sur les moyens dont dispose le comité.

2. Le rapport financier

Corinne GARREAU précise que ce second rapport financier porte sur la période du 1^{er} Novembre 2016 au 30 octobre 2017. Le compte de résultat et le bilan permettent de présenter l'activité du comité, en complément du rapport moral.

La situation financière de l'association est saine. La commission de contrôle, réunie ce matin-même, n'a pas eu d'observation à formuler sur les documents comptables qui lui ont été présentés.

2.1. Le compte de résultat

Il se solde par un déficit de 1 095,17 €.

CHARGES		PRODUITS	
Honoraires	1 480,00	Encaissement Cotisation	1 936,00
Frais de déplacement	563,80	Produits à recevoir	720,00
Réceptions	1 075,89		
Frais bancaires	60,40		
Assurance	113,08		
Cotisation annuelle AEHSS	45,00		
Dotation aux amortissements	413,00		
		Déficit	1 095,17
	3 751,17		3 751,17

Les dépenses :

Les charges ont augmenté de 909,48 € par rapport à l'exercice précédent, dont 413 € de dotation aux amortissements correspondant à l'acquisition du site internet. Cet amortissement est calculé au prorata temporis sur 3 ans avec une mise en œuvre en avril 2017.

Les deux plus gros postes de dépenses cette année sont les honoraires et les frais de réception.

Les honoraires correspondent à un forfait de 10 h de maintenance pour le site internet et à la création de l'identité visuelle (logo et plaquette de présentation).

Les frais de réception concernent l'assemblée générale (612,09 €) et la réception du comité bourguignon (463,80 €). Ces dépenses sont nouvelles.

Les frais bancaires sont en augmentation du fait de l'ouverture d'un livret A.

Le poste déplacements (+ 217,70 €) traduit l'activité de la Présidente. Les assurances sont également en augmentation.

Les recettes :

Elles sont constituées par les versements de cotisation.

L'appel de cotisation a été adressé après les vacances d'été cette année. La comptabilisation de recettes est régulière depuis le mois de septembre.

Les produits à recevoir correspondent aux cotisations attendues par rapport à celles qui ont été versées l'an dernier.

Le déficit :

Le déficit correspond à la relance de l'activité du comité. Il est largement couvert par les capitaux propres du comité.

2.2. Le bilan

Le bilan de l'association est relativement simple.

Apparaît cette année une immobilisation incorporelle, celle de la création du site internet.

La situation de la trésorerie, bien que légèrement dégradée (-7.6 % soit - 2 364 €) est toujours très bonne.

Les créances correspondent aux cotisations à recevoir pour l'exercice 2017.

ACTIF		PASSIF	
Imm.incorporelle (valeur nette)	1 593,00	Capitaux propres	32 026,26
créances	720,00	Résultat 2017	-1 095,17
Livret A	20 001,50		
Banque	8 584,59		
Caisse	32,00		
Total	30 931,09	Total	30 931,09

Un débat s'élève sur les 13,50€ de frais de gestion trimestriels induits par le livret A. Gérard BORNAGHI suggère de demander l'exonération de ces frais auprès de la banque Postale.

Elisabeth NALLET remercie les administrateurs pour leurs suggestions, la commission de contrôle et Corinne pour sa présentation. Elle met au vote ce rapport financier, qui est adopté à l'unanimité.

2.3. Fixation du montant des cotisations

Il appartient à l'assemblée générale, précise Elisabeth NALLET, de se prononcer sur le montant des cotisations annuelles. La situation confortable du comité conduit à proposer la reconduction du montant des cotisations, à savoir 160€ pour les organismes et 16€ pour les personnes physiques.

Il se peut que la prochaine assemblée générale se voit proposée une augmentation de ces montants si le recueil d'information sur les regroupements et fusions d'organismes conduit à des dépenses nouvelles liées aux entretiens oraux et à leur mise à disposition sur le site.

La reconduction du montant des cotisations est mise au vote et adoptée à l'unanimité.

3. La composition du comité et la commission de contrôle

Pour information, Christophe BEAUDOIN, Directeur Adjoint, avec lequel le comité est en contact dans le cadre du groupe 3 (enseigner la sécurité sociale) représente désormais l'EN3S.

La commission de contrôle n'a plus qu'un membre depuis la nomination au Conseil d'Administration de l'autre membre désigné lors de la dernière assemblée générale. Ces deux fonctions sont en effet incompatibles.

Un appel au volontariat est lancé, auquel répond Gérard BORNAGHI. Elisabeth NALLET le remercie vivement.

4. La coopération inter-comités

La journée passée avec les représentants du comité de Bourgogne Franche-Comté a permis des échanges divers et noué des liens précieux.

Edouard ARREDI partage cette opinion et annonce une invitation prochaine au printemps à Beaune.

Elisabeth NALLET rappelle l'accompagnement du comité rhônalpin à ses débuts par le comité bourguignon et propose aux auvergnats la même démarche pour le réveil de leur comité si la région le souhaite. Elle précise que le comité auvergnat a une belle histoire, qui lui appartient, et que la fusion des deux comités, à l'image de la nouvelle région, est exclue d'emblée car elle n'aurait pas de sens. Cette proposition est durable et n'implique pas une réponse rapide.

Jean-Pierre MAZEL remercie pour cette proposition très sympathique. Après un premier effet de surprise à la réception de l'invitation du comité, cet accompagnement au réveil s'avère très bienvenu.

Rolande RUELLAN se félicite des excellentes relations établies avec le dynamique comité rhônalpin. Elle estime très intéressante la proposition de coopération faite aux auvergnats afin de réveiller leur comité actuellement en sommeil. La difficulté est de trouver des bonnes volontés pour redémarrer. La proposition de coopérations est une bonne solution : les fusions de comités sont moins

souhaitables en raison des difficultés de déplacement qu'elles impliquent dans de grandes régions. Le Comité d'Histoire cherche à promouvoir ces rencontres et encourage les initiatives. La tâche est importante, du fait de la mise en sommeil d'un certain nombre de comités. Une autre composante de la réussite réside dans les liens à créer avec l'université. Il est difficile de fonctionner sans l'appui d'universitaires en histoire.

Marie-France LAROQUE évoque les raisons très diverses pour lesquelles les comités sont en sommeil : l'âge des acteurs, l'absence de préparation de la suite, des questions de personnes parfois... Le Comité d'Histoire a proposé la mise à disposition d'un facilitateur qui irait à la rencontre des acteurs qui le solliciteraient (il n'est pas question d'une démarche autoritaire !). L'annonce, cependant, en a été faite à ceux qui n'en avaient pas besoin ... La notion de coopération est effectivement intéressante.

Les auvergnats présents en prennent acte fort volontiers.

5. Questions diverses

Jean RIONDET trouve le travail de communication sur la sécurité sociale intéressant et propose une intervention en 2018 au café santé, qu'il anime, sur l'évolution de la protection sociale et des complémentaires obligatoires. Le comité, en la personne d'Anne-Marie VALLUCCI, répond favorablement à sa demande.

Il évoque également l'incompréhension qu'il a pu constater à l'UDAF sur la mise en place de la Protection Universelle Maladie (PUMA), considérée comme une individualisation des droits au détriment de la solidarité familiale.

Elisabeth NALLET remercie la CARSAT pour son hospitalité dans des conditions difficiles et les participants pour la qualité des échanges lors cette assemblée générale, qu'elle clôt.

* * *

La conférence de C. CAPUANO

« Qu'est-ce qu'un organisme de sécurité sociale efficace ?

Regard historien et sources orales ».

Elle présente les travaux de Christophe CAPUANO, d'approche des politiques publiques dans le domaine social sur le long terme et lui donne la parole pour la conférence.

Christophe CAPUANO présente le sujet qu'il va traiter : « Qu'est-ce qu'un organisme de sécurité sociale efficace ? regard historien et sources orales ». Il aurait également pu traiter de l'histoire de la

dépendance et la place des solidarités familiales dans cette approche, objet d'un ouvrage à paraître en 2018, qu'il pourra présenter à une prochaine occasion.

Le texte de sa conférence est disponible par ailleurs sous le titre « C Capuano Conférence 6 novembre 2017 AG comité Rhône-Alpes.pdf »

A l'issue de cette conférence, Christophe CAPUANO propose un échange aux participants.

Jean RIONDET évoque les difficultés importantes rencontrées par certaines grandes institutions obligées de se reconverter, comme les charbonnages et les aciéries dès les années 1960 et surtout 1970. La sécurité sociale, contrainte à des évolutions fortes, aurait, elle aussi, pu être victime de la crise et ne pas lui survivre. Tel n'a pas été le cas. La gestion interne du personnel n'a pas du tout été la même.

Christophe CAPUANO confirme que l'avenir de l'institution n'était pas du tout certain dans les années 1960 et 1970. L'historien qu'il est essaie de comprendre comment les hommes et les femmes de l'institution ont vécu ces périodes. Les témoignages oraux permettent de dégager des éléments différents de ceux qui se trouvent dans les archives écrites.

L'organisation des caisses a sans cesse été adaptée, sous la pression des critiques, à un point que peu d'organisations ont connu. Il s'est agi à la fois de faire face à un nombre croissant d'assurés, à une diversification des prestations, à l'universalité du service rendu partout sur le territoire, alors que la société elle-même se transformait.

Il s'agit de prendre en compte l'épaisseur du social dans les organismes de sécurité sociale, au-delà de l'histoire institutionnelle, juridique ou législative. La collecte de témoignages, et le travail de mémoire qu'elle implique, est très importante pour percevoir la dimension humaine et rendre compte de la protection sociale dans toute sa complexité. Cette approche par les territoires, les organismes et réalités locaux, est assez neuve. Il s'agit de constituer une base de données aussi riche et variée que possible, à partir de campagnes d'entretiens oraux menées dans le plus grand nombre possible de régions. Les monographies traditionnelles, descriptives d'un champ précis, ne permettent pas d'en mesurer la spécificité. Il faut des approches croisées pour rendre compte des complexités locales et en décrire les nuances ou mesurer l'adaptation aux transformations sociales.

A une remarque sur l'absence de mention des partenaires sociaux, Christophe CAUANO précise qu'il s'est centré, dans cette conférence, sur les salariés de l'institution et non sur la démocratie sociale ni le fonctionnement des caisses. Il supervise par ailleurs le travail d'un étudiant sur l'âge d'or de la démocratie sociale dans les caisses du Rhône, centré sur les politiques des caisses et les partenaires sociaux jusqu'à la fin des années 1960. Les PV des conseils d'administration ne sont pas toujours détaillés et il faut prendre en compte les archives des syndicats. Par ailleurs, plusieurs des témoignages sur lesquels il s'est personnellement appuyé provenaient de personnes engagées dans le syndicalisme, ce dont il a tenu compte.

Marie-France LAROQUE souligne les biais possibles liés aux archives orales, sujettes à un embellissement du passé, à l'importance des valeurs humanistes de la sécurité sociale, à la mission de service public, moteur pour beaucoup. Elle se demande s'il n'en résulte pas un film très positif déposé sur le passé.

Christophe CAPUANO reconnaît ces biais, dont il faut savoir se prémunir. Il ajoute celui de la progression professionnelle, qui tend à donner à l'intéressé une vision finaliste. La plupart des personnes interviewées sont entrées dans l'institution pendant les 30 glorieuses, à un moment où

l'on y trouvait aisément du travail, sans motivation particulière ; elles ont acquis par la suite la culture institutionnelle.

La place des femmes est un élément important de compréhension du fonctionnement des organismes, un sujet à part entière. Une campagne d'entretiens est lancée en novembre par le comité de Bourgogne Franche-Comté. La sécurité sociale était attractive pour le personnel féminin, mais quelles conditions de travail étaient les leurs ? Quelles évolutions salariales connaissaient-elles ? Un plafond de verre a été évoqué pour les cadres femmes, une pénalisation devant un engagement syndical ...

Jacques FREALLE souhaiterait voir soulignée l'importance donnée aux prestations extra-légales par de nombreux acteurs (Commission de Recours Gracieux, puis Amiable du Conseil d'Administration, Commission d'Action Sociale, divers agents de l'organisme ...) pour atténuer la rigueur de la législation, ainsi que l'aspect humain du travail en général.

Christophe CAPUANO rappelle le manque de données sur ce sujet, comme sur d'autres, et invite le comité Rhône-Alpes à lancer une campagne d'archives orales sur des points non éclairés.

Il évoque l'article qu'il a pu écrire à partir de témoignages oraux dans « Le mouvement social » d'avril 2015. De nombreux aspects ne sont pas couverts, comme le contrôle des URSSAF, faute de matériau de base.

La CNAF lance une grande campagne sur la place des femmes, pour croiser les regards des agents, des acteurs de l'action sociale, des familles. Christophe CAPUANO a participé à la conception du questionnaire avec les deux archivistes chargées de l'élaborer.

Le travail sur la place des femmes est un sujet très important, auquel pourraient contribuer plusieurs comités. Des vidéos vont être réalisées en novembre avec les personnes interviewées en Bourgogne Franche-Comté. Il s'agit de sensibiliser le grand public comme les chercheurs et les organismes sur le sujet. Le site « memoiredutravailalasecuritesociale.org » est prévu pour proposer de nombreux témoignages.

Pour Marie-France LAROQUE, le comité aquitain traitera peut-être aussi ce sujet. Le soutien du Comité d'Histoire est acquis à tous les comités intéressés.

Rolande RUELLAN insiste sur l'importance de cet appel. Les universitaires qui travaillent sur le social se penchent très peu sur la protection sociale. Plus ils disposeront d'outils et de matériau plus ils pourront être intéressés.

Christophe CAPUANO évoque la possibilité, nouvelle pour les étudiants, de choisir un enseignant en dehors de leur université pour faire un travail de recherche. Ainsi, alors qu'il enseigne lui-même à Lyon 2, il encadre un étudiant de Lyon 3 sur le sujet de la démocratie sociale, et un étudiant de l'ENS sur « les mémoires concurrentes P. LAROQUE – A. CROIZAT ». Stéphane FRIOUX, à Lyon 2 également, encadre le travail d'un étudiant de Lyon 2 (sur le rôle des professionnels dans le soin la prévention de la toxicomanie à Lyon de 1970 à 1995). Un séminaire socio-historique des politiques sociales attire les jeunes sensibilisés à ces questions.

Rolande RUELLAN espère que les efforts déployés par l'EN3S à l'occasion du « Village sécu » et du concours « les jeunes et la sécu » porteront leurs fruits en sensibilisant les jeunes à la protection sociale. Elle souligne également les liens tissés avec l'université par l'EN3S dans le groupe « RESUP », qui ont permis de comprendre ce qui se passait à l'université, puis de valoriser les travaux des doctorants. Elle espère que ces efforts produiront plus d'appétence pour la protection sociale chez les universitaires.

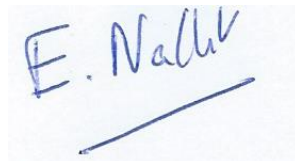
Edouard ARREDI annonce la parution du dernier numéro du journal du comité, « mémoire en marche » (dénomination qui existe depuis 1993), disponible, tout comme les précédents numéros, sur le site du comité, « memoiredutravailalasecuritesociale.org ».

Elisabeth NALLET remercie vivement Christophe CAPUANO pour sa conférence, qui a mis en évidence les performances de nos organismes et les ressorts de leur adaptation aux évolutions. Elle en souligne la richesse et l'originalité de la démarche.

Elle remercie les participants pour leurs interventions et leur écoute. Le prochain recueil d'information sur les organismes fusionnés que mènera le comité Rhône-Alpes pourra probablement permettre d'éclairer quelques uns des points restés dans l'ombre.

Elle clôt la séance à 11h 45 en se félicitant des échanges de cette matinée et souhaite à chacun un bon retour.

Lyon le 29 novembre 2017

A handwritten signature in blue ink that reads "E. Nallet". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.

Elisabeth NALLET